

Plaisance-du-Touch. Du retard dans la livraison des établissements scolaires



Difficile de voir où en sont les travaux de la ZAC "La Sabla"./ Photo DR.

Politique, Plaisance-du-Touch

Publié le 15/04/2025 à 05:11

Correspondant de la rédaction de Haute-Garonne

Le complexe éducatif dans le futur écoquartier "La Sabla" et le futur collège sur le plateau de la Ménude, non loin du centre de formation des compagnons du tour de France, prennent du retard. Des éclaircissements ont été demandés par les élus de l'opposition "Plaisance Citoyenne" lors de la réunion du conseil municipal le 8 avril dernier. Florence Queval interroge : "Pourquoi l'appel d'offres pour réaliser le complexe éducatif est déclaré sans suite ?". Le maire Philippe Guyot donne des explications : "Les travaux préparatoires sur les routes pour y accéder ne sont pas effectués dans les temps, les accès à la ZAC (zone d'aménagement concertée) étaient prévus en fin 2024 début 2025, les travaux sur les axes routiers sont en cours, notamment rue des Mésanges mais il va y avoir un an de décalage, l'ouverture de l'école est repoussée en 2028. Quand les travaux préparatoires seront terminés l'appel d'offres sera relancé." Ceux conclus et signés seront réalisés précise Pascal Barbier de la liste d'opposition. Les élus s'interrogent également sur les ressources suite aux futurs investissements que la commune doit faire pour réhabiliter les locaux de la mairie dont les chiffrages ne sont pas faits. Selon Philippe Guyot, "Nous verrons si nous pouvons mener de front ces investissements." Un autre projet pour les jeunes collégiens de la commune est soumis à une demande de dérogation aux interdictions de destruction d'espèces végétales et animales protégées. La commune participe à la compensation environnementale en proposant des terrains communaux. Un plan de gestion présente ces mesures de compensation où des inventaires environnementaux doivent être faits pendant les quatre saisons. À proximité, l'emplacement du gymnase est identifié comme abritant des végétaux protégés et ne peut bénéficier de mesures

compensatoires, pour s'y rendre élèves et enseignants traverseront la route sécurisée par des travaux préalables. Cet établissement sera livré en 2028.